

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2022

Convocation du 6 septembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 21

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 15 septembre 2022.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Nadine LINARD

Absents :
Mr CONGNARD André
Mme LENOGUE Patricia
Mr Michel GUILLEUX
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 06/09/2022
Affichage : 14/09/2022

Secrétaire de séance : Mme Vanessa CULLERIER

OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CCALS

Conformément à l'article 186 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, concernant le versement de fonds de concours entre un EPCI à fiscalité propre et ses communes membres,

Madame le Maire propose de soumettre à la CCALS une demande de fonds de concours pour les travaux d'extension du hangar communal :

➤ **Coût des travaux :**

12/10/21	83	1 337	PREPARATION TERRAIN EXTENSION HANGAR COMMUNAL	D 21318/21	MORTREAU	1 190.00 €
01/02/22	10	198	DALLAGE BETON EXTENSION HANGAR COMMUNAL	D 21318/21	BOUDIER ALAIN EURL	9 130.00 €
01/03/22	17	339	CHARPENTE COUVERTURE EXTENSION HANGAR COMMUNAL	D 21318/21	RAIMBAULT SARL	22 584.83 €
03/05/22	42	657	ELECTRICITE EXTENSION HANGAR COMMUNAL	D 21318/21	GUILLOU FABRICE EURL	175.00 €
03/05/22	42	656	HONORAIRES ARCHI EXTENSION HANGAR COMMUNAL	D 21318/21	CHAPLET	2 500.00 €
TOTAL						35 579.83 €

- Demande de fonds de concours sollicité à la CCALS sachant qu'il n'exécute pas la part restant à charge de la commune, hors taxe et hors subvention :

DEPENSES HT		RECETTES	
Investissement			
Divers travaux et achats	35 579.83	Fonds de concours d'investissement CCALS 2022	17 790.00
		Autofinancement	17 789.83
TOTAL	35579.83		35 579.83

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

